

Carnet d'un Albertain

Marc Gaucher

Volume 4, numéro 1, juin 1950

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801618ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801618ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gaucher, M. (1950). Carnet d'un Albertain. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 4(1), 90-114. <https://doi.org/10.7202/801618ar>

DOCUMENTS INÉDITS

CARNET D'UN ALBERTAIN

I

Se hasardant loin de ses Rocheuses, dont les fortes murailles enneigées enserrant de mystérieuses vallées que se partagent la perpétuelle forêt d'épinettes et des torrents rapides, ravageurs, un Albertain en mal de recherches s'aventure à livrer... quelques notes sur l'Émigration Française au Canada au XVIII^e siècle.

TABLEAU NO 1 — MOUVEMENT VERS LES COLONIES ¹

Constituées par une série de contrats d'engagement qui s'étendent de 1715 à 1741, c'est dans le minutier SOULARD de La Rochelle qu'elles ont été puisées. Pour cette période, les vieux registres du gardenote royal renferment 408 contrats, inégalement répartis entre les diverses colonies françaises: 239 engagements sont pour les Isles, 93 pour le Canada, 60 pour la Louisiane, 15 pour la Guyane, 1 pour le Sénégal

TABLEAU NO 2 — PROVENANCE DES ENGAGÉS

Sous l'uniformité des formules ou des clauses, les contrats d'engagement apportent de précieux renseignements sur les engagés. Groupés par origine de provenance, par métier, par âge, par signature, par engagiste et par destination, ils ouvrent des aperçus nouveaux sur la personne et le milieu social d'émigrés issus des classes populaires. Sans ces documents, le passé déjà obscur de ces hommes échapperait totalement à notre légitime curiosité. Ces notes voudraient, en traits rapides, marquer quelques-uns de ces aperçus et présenter la liste des 93 noms canadiens.

1. Voir plus loin ces tableaux dans l'ordre indiqué en cette introduction.

Le contrat d'engagement permet d'établir le plus souvent le lieu d'origine de l'engagé. Tantôt il indique sa résidence et sa paroisse natale: village, bourg ou cité et la province ou évêché de provenance:

"Antoine HUBERT, maître cordier, demeurant à La Rochelle... natif d'ycelle — paroisse Notre Dame..."

Tantôt, il ne cite que la résidence ou le lieu de naissance, ou encore l'appartenance provinciale.

Une vingtaine de provinces françaises, fort éloignées parfois de La Rochelle, contribuent à l'apport des engagés canadiens.

L'Aunis et le Poitou, voisines du littoral et groupant 37 noms, forment naturellement le contingent le plus élevé. L'Anjou et l'Angoumois envoient 6 engagés. Le Limousin, la Bretagne, la Saintonge et la Touraine comptent 5 et 4 noms. Fait curieux, malgré la proximité de grands ports: Dieppe, Honfleur, Le Havre, la Normandie dépêche 3 candidats. Des lointaines frontières de l'Est et du Sud-Est, l'Alsace, la Savoie et le Comté de Foix délèguent chacune 1 engagé. Nous avons là un raccourci saisissant des origines canadiennes.

TABLEAU NO 3 — PROFESSIONS ET GAGES

Une seule femme, une aunisienne, figure parmi tous ces hommes — jeune fille de 20 ans, native d'Andely le Marois en Aunis, Elizabeth GATINEAU part en qualité de servante à raison de 100 livres par an, payables tous les six mois en argent de France. Étonnamment souple, son contrat prévoit une libération pure et simple moyennant le remboursement des avances ou frais consentis pour elle. Il marque un progrès sur les conditions faites à ses collègues masculins. Ces derniers n'ont droit à l'exceptionnel bénéfice d'une libération qu'en cas de mariage. Elizabeth GATINEAU serait-elle un lointain précurseur des féministes américaines?

Le groupement des engagés par métier n'est pas moins intéressant: 26 métiers sont représentés. On constate une grosse affluence de garçons de service au nombre de 35. Ils forment 38% de l'effectif.

Le salaire de ces hommes oscille de 25 à 135 livres par an. Cet écart sensible laisse penser que cette appellation un peu vague vaut pour certains ouvriers qualifiés et ne désigne pas uniquement des manœuvres.

Viennent ensuite 5 boulangers, au salaire annuel de 25 à 150 livres. Des 5 tonneliers, 4 gagnent 60 à 150 livres. Le cinquième,

nourri à pain et vin de France, blanchi, se fait donner les beaux appoints de 300 livres par an — argent de France —. Les laboureurs n'ont que quatre représentants peu rétribués: 25 à 60 livres. Les charpentiers de grosses œuvres pourvus d'excellents contrats reçoivent 100 à 150 livres. Mais le métier le plus avantageux semble bien être celui d'armurier. Il rapporte à son titulaire 200 livres par an. Par contre, cuisiniers et tanneurs n'ont qu'un maigre pécule de 25 à 50 livres. A cet égard, les deux engagés de 1738, un tisserand et un perruquier, détiennent le record. On leur alloue le salaire dérisoire de 15 livres par an.

TABLEAU NO 4 — AGE DES ENGAGÉS

Élément intéressant pour apprécier la vitalité, le dynamisme des futurs colons, l'âge des engagés appelle une mise en garde. Sur le contrat il est presque toujours suivi de la mention "ou environ". Il ne permet donc pas de conclure avec certitude. Compte tenu de cette réserve, le tableau de l'âge des engagés suggère les observations suivantes:

— Le plus jeune des engagés n'a que 14 ans et le plus âgé en compte 48. Entre ces deux extrêmes, la courbe des âges accuse quelques pointes et donne: 13 engagés de 18 ans, 12 de 20 ans, 7 de 22 ans, 9 de 25 ans. Le contingent comporte, semble-t-il, une forte proportion d'éléments jeunes, vigoureux, capables d'une adaptation rapide.

TABLEAU NO 5 — ENGAGISTES

Question plus épineuse, le relevé de ceux qui ont apposé leur signature au bas des contrats fournit, par comparaison, le pourcentage des illettrés. Ils sont de beaucoup les plus nombreux puisqu'ils forment 75% des engagés.

Par suite d'un préjugé défavorable, qui confond instruction et culture, cette constatation heurte les conceptions modernes. Sous peine de refuser toute culture, tout "wisdom" à des hommes qui ne manquèrent ni d'idéal ni de savoir-faire, une saine interprétation exige donc d'écarter cet à priori. D'ailleurs, en l'occurrence, ceux qui signent ne bénéficient ni d'avantages particuliers, ni d'emplois mieux rétribués. C'est le métier qui situe l'homme.

Autre aspect du contrat, il donne quelquefois le signalement de l'engagé. Les descendants canadiens d'un Jullien LESPINAY dit Saint-

Paul se doutent-ils que l'ancêtre breton était : "de taille moyenne et de poil noir" ?

Par son caractère inusité, une clause particulière des contrats de Jean HAIE et de Jean DELAGE DAMON, deux garçons de service, natifs de Soubizé près de Rochefort, surprend, et pose un problème. Elle prévoit le retour des hardes à La Rochelle en cas de décès des jeunes gens. Faut-il admettre que ces vêtements retourneront à la famille des disparus qui de Rochefort viendrait les prendre au grand port aunisien, ou que la Compagnie de l'Isle Saint Jean les destine à de nouveaux engagés ? Dans ce dernier cas, la même disposition devrait, semble-t-il, s'appliquer aux 35 autres contrats conclus par la Compagnie. L'obligation où elle se trouve de "vestir les engagés" de ses domaines s'opposerait, à première vue, à ce transfert qui revêt un caractère personnel, que souligne encore l'absence de cette stipulation au contrat de Louis DELAGE DAMON, originaire lui aussi de Soubizé et sans doute parent de Jean DELAGE. Telle quelle, la destination ultime des vêtements ne laisse pas que d'intriguer.

Les contrats de la Compagnie de l'Isle Saint Jean comportent très souvent une autre stipulation non moins intéressante. Née du souci évident de favoriser le peuplement d'un territoire convoité par les Anglais, elle accorde la libération, en cours de contrat, moyennant le remboursement des avances, aux engagés qui se marient. De 1715 à 1741, la Compagnie est seule à envisager cette éventualité. Il serait curieux de connaître les résultats de cette politique.

Le contrat révèle encore, mais sans mesurer leur influence, les initiateurs de l'émigration : Directeurs de Compagnies, Marchands, gens d'affaires, armateurs, capitaines de navires, colons.

Au relevé des engagistes de 1715 à 1741 figurent sept notables canadiens. Le premier en date, Joseph JUCHEREAU, escuyer, sieur du Chesnay, Seigneur de Beauport, ordinairement aud. lieu en la Nouvelle France, ouvre une liste que clôt le sieur François FOUCHER, négociant, demeurant à Québec.

TABLEAU NO 6 — DESTINATION DES ENGAGÉS

Dernier aspect du contrat : il nous livre la destination de chaque engagé. Tantôt, il cite une destination vague générale : Les Isles... La Nouvelle France. Tantôt, il indique clairement, la ville, l'habitation où doit se rendre le nouveau venu.

A cet égard, le contingent de 93 noms se scinde en deux groupes. Le premier, fort de 57 personnes, se dirige au Canada proprement dit: 39 n'ont qu'une affectation générale: La Nouvelle France; 15 s'arrêtent à Québec; 2 poussent jusqu'à Montréal; 1 descend à Beauport. Le deuxième groupe, composé de 36 engagés, s'oriente vers les Iles du Golfe et se répartit ainsi: 1 engagé à l'Ile Royale; 35 à l'Ile Saint Jean.

TABLEAU NO 7 — MOUVEMENT DES ENGAGÉS ET DES NAVIRES

Faute de pouvoir en comprendre et accepter les contrastes, on risque fort de concevoir une image fausse de l'émigration française au Canada. Contrastes numériques: périodes de hausse et de stabilité. Contrastes économiques qui entraînent les engagés vers tel point plutôt que tel autre. Contrastes politiques qui, à la résiliation de l'Edit de Nantes et à la Révolution, jetteront sur les routes du Monde une masse d'exilés. Il n'est donc pas indifférent à sa juste compréhension, de la comparer aux autres courants migratoires français, de chercher les ressemblances et les différences qui les rapprochent ou les opposent.

Mieux qu'un long discours, des tableaux sur le mouvement général des engagés vers les diverses colonies françaises et le mouvement des navires qui les transportent, illustreront ce principe fondamental. Cette étude ménage d'ailleurs d'agréables surprises au chercheur. Ne voit-on pas, par exemple, un capitaine de navire dieppois, le sieur Nicolas David GODBOUT, commandant *La Victoire*, embarquer pour les Isles Françaises d'Amérique des engagés rochelais... L'on se prend à regretter que les vents complices n'aient pas détourné sa barque vers les Costes de la Nouvelle France.

Un François MORICAU, né près d'Angoulesme, prenant la route des Isles, rappelle immédiatement les MORICAU canadiens originaires de Blaye... Le tonnelier Louis PORTELANSE et le scieur de long François CHARPENTIER, d'authentiques "canayens" nés au Canada, empruntent la même voie.

* * *

Nous livrons ces éléments de la naissance d'un Peuple à l'indulgente clairvoyance des érudits. Ils sauront mieux que l'Albertain en exprimer la richesse. Nous n'avons qu'un seul but: résumer, pour les mettre à la portée de tous, des sources précieuses.

M.G.

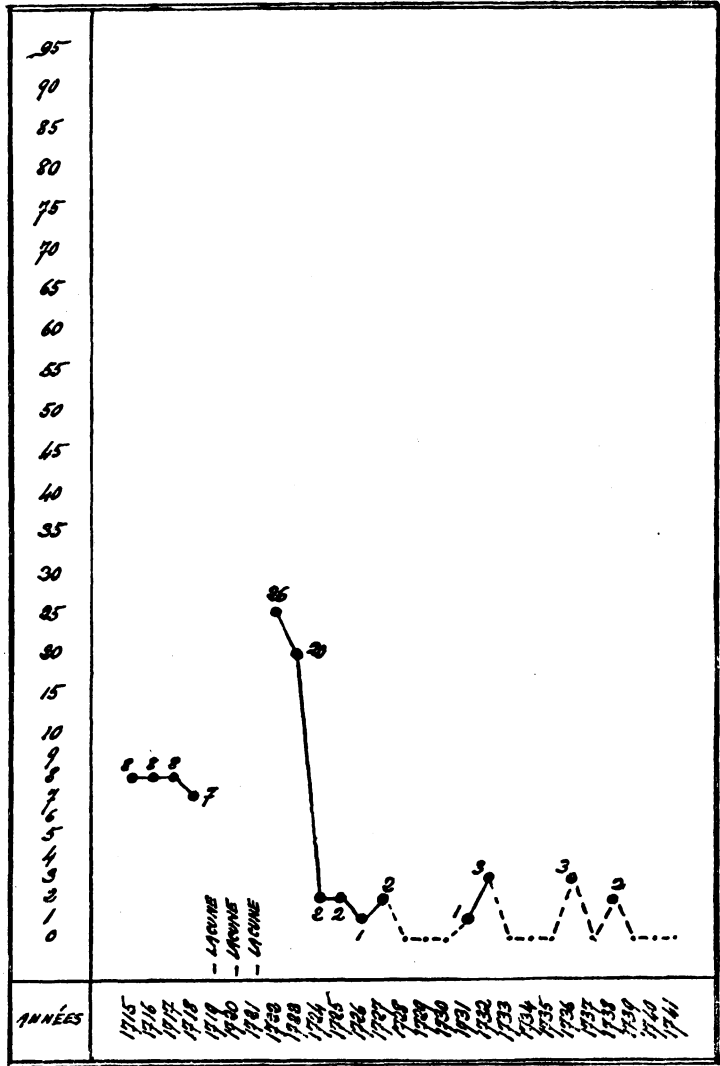
TABLEAU NO 1

Etude Soullard, La Rochelle

**MOUVEMENT GÉNÉRAL DES ENGAGÉS
VERS LES COLONIES FRANÇAISES DE 1715 À 1741**

ANNÉES	COLONIES FRANÇAISES					TOTAL DES ENGAGÉS
	CANADA	CAYENNE	ISLES	LOUISIANE	SÉNÉGAL	
1715	8	—	22	—	—	30
1716	8	—	40	17	—	65
1717	8	—	41	42	—	91
1718	7	—	39	1	—	47
1719 lacune	—	—	—	—	—	—
1720 lacune	—	—	—	—	—	—
1721 lacune	—	—	—	—	—	—
1722	26	3	2	—	—	31
1723	20	1	18	—	—	39
1724	2	1	29	—	—	32
1725	2	1	1	—	—	4
1726	1	2	2	—	—	5
1727	2	—	4	—	—	6
1728	—	1	2	—	—	3
1729	—	2	5	—	—	7
1730	—	—	3	—	—	3
1731	1	—	8	—	1	10
1732	3	—	1	—	—	4
1733	—	—	5	—	—	5
1734	—	—	5	—	—	5
1735	—	1	1	—	—	2
1736	3	—	6	—	—	9
1737	—	—	—	—	—	—
1738	2	—	3	—	—	5
1739	—	—	2	—	—	2
1740	—	—	—	—	—	—
1741	—	3	—	—	—	3
27 ans	93	15	239	60	1	408

LA ROCHELLE M^e Souillard
 MOUVEMENT DES ENGAGÉS CANADIENS DE 1715 à 1741



LA ROCHELLE - M^e Soubard
 MOUVEMENT GÉNÉRAL DES DÉPARTS DE 1715 à 1744

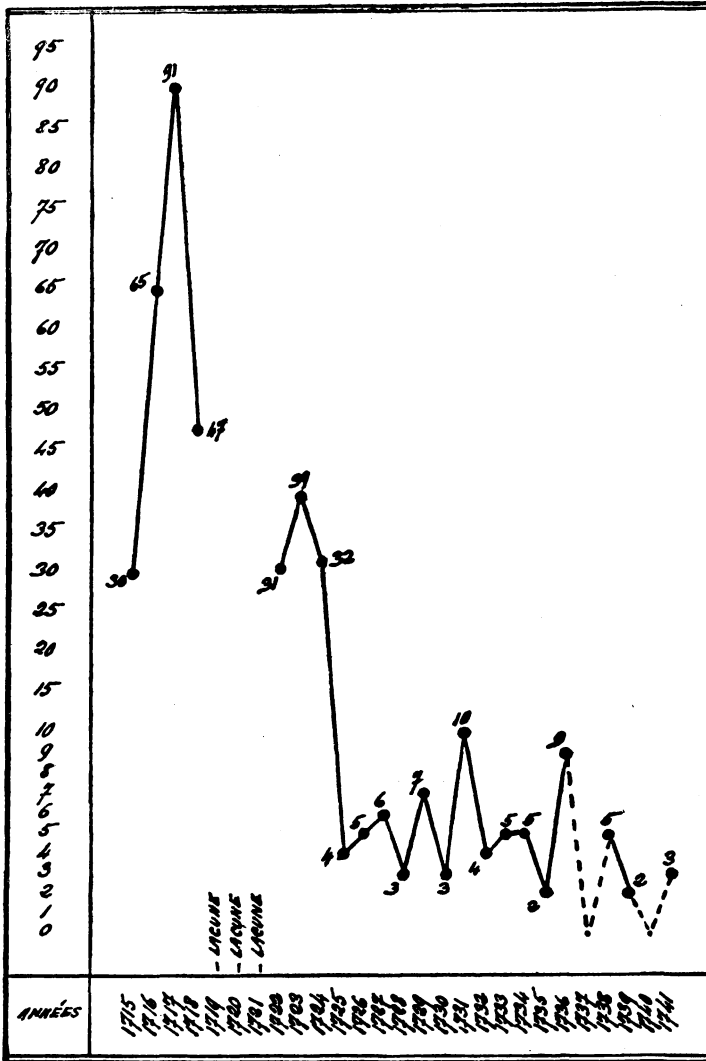


TABLEAU NO 2
ORIGINES PROVINCIALES DES ENGAGÉS
DE 1715 A 1741

PROVINCES D'ORIGINE DES ENGAGÉS		APPORT	
		HOMMES	FEMMES
1	Alsace.....	1	
2	Angoumois.....	6	
3	Anjou.....	6	
4	Aunis.....	19	1
5	Auvergne.....	1	
6	Bourgogne.....	1	
7	Bretagne.....	4	
8	Champagne.....	1	
9	Comté de Foix.....	1	
10	Gascogne.....	3	
11	Guyenne.....	1	
12	Ile de France.....	2	
13	Languedoc.....	1	
14	Limousin.....	5	
15	Maine.....	2	
16	Normandie.....	3	
17	Perche (1).....	1	
18	Périgord.....	2	
19	Picardie.....	1	
20	Poitou.....	17	
21	Saintonge.....	4	
22	Savoie.....	2	
23	Touraine.....	4	
24	Origine incertaine.....	5	
		92	1
23		93	93

NATIONALITÉS DIVERSES DES ENGAGÉS

NATIONALITÉS	RÉPARTITION ENTRE					TOTAL GÉNÉRAL
	CANADA	CAYENNE	ISLES	LOUISIANE	SÉNÉGAL	
Allemands	—	—	5	1	—	6
Belges	—	—	1	1	—	2
Canadiens	—	—	2	—	—	2
Ecossais	—	—	1	—	—	1
Espagnols	—	—	2	—	—	2
Irlandais	—	—	1	—	—	1
6	—	—	12	2	—	14

1. Il ne s'agit pas nécessairement ici du Perche, le nom de Mortagne appartenant à d'autres localités disséminées à travers la France: Mortagne sur Sèvres — Mortagne la Vieille — Mortagne sur Gironde...

TABLEAU NO 3

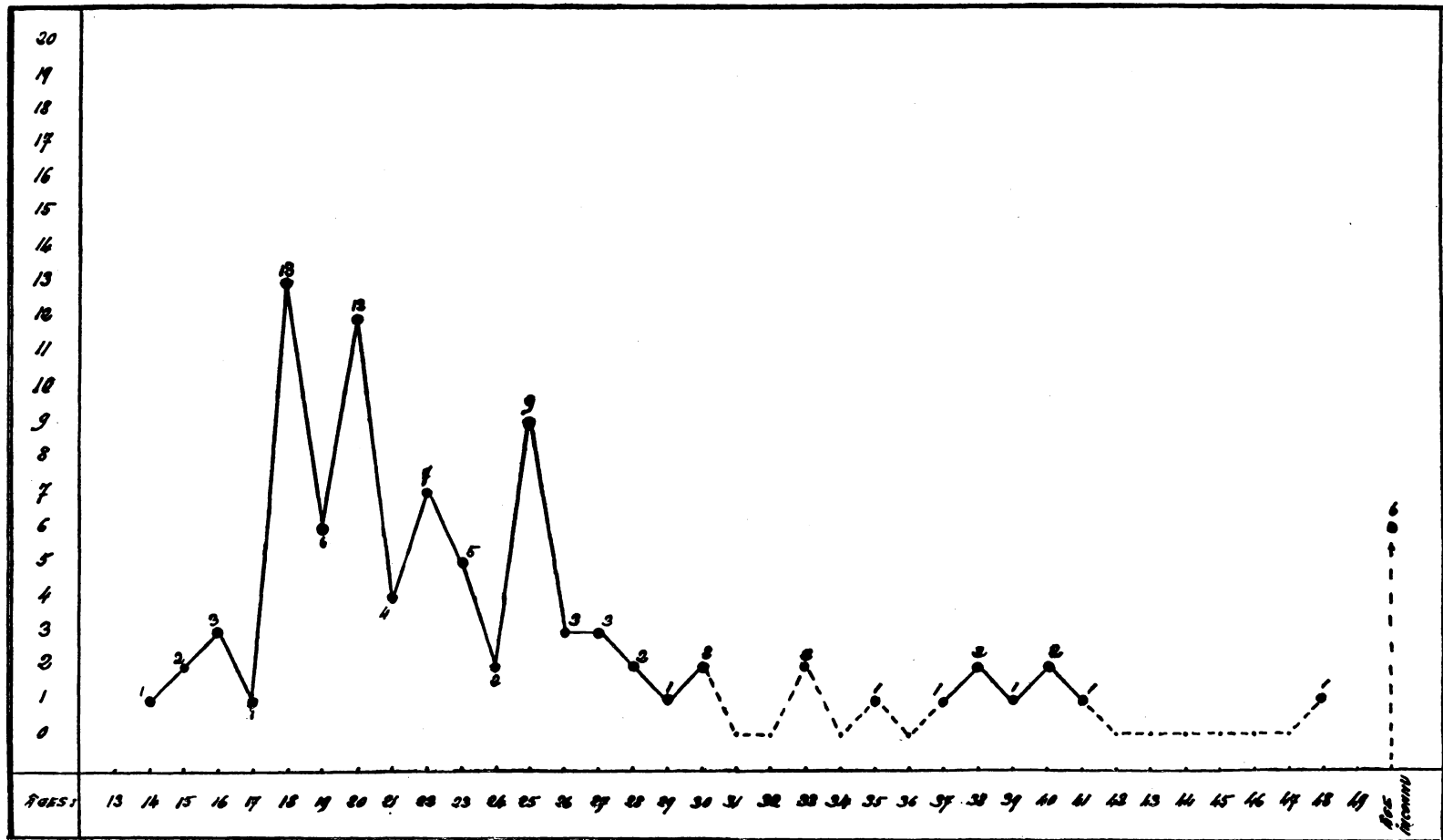
MÉTIERS ET GAGES DES ENGAGÉS DE 1715 A 1741

Etude Soullard, La Rochelle

PROFESSIONS	TITU- LAIRES	SALAIRES ANNUELS
1 Armurier.....	1	200 livres
2 Boulangers.....	5	25 " — 75" — 150" —; 50 — 100 livres de sucre brut
3 Besson.....	1	100 " de sucre brut
4 Cardeur.....	1	100 " de sucre brut
5 Charon.....	1	100 "
6 Charpentiers de grosses œuvres.....	4	50 " — 100" — 150"
7 Chirurgiens.....	2	50 " — 60"
8 Cordier.....	1	100 " de sucre brut
9 Cordonniers.....	2	80 " — 100"
10 Cuisiniers.....	2	25 " — 50"
11 Fariniers.....	3	50 " —; 100" de sucre brut
12 Garçons de service.....	34	25 " — 50" — 60" — 80" — 100" — 135"; 100" de sucre
13 Homme de service.....	1	120 " argent de France
14 Jardiniers.....	2	100 " —; 100" de sucre brut
15 Laboureurs.....	4	25 " — 50" — 60"
16 Massons tailleurs de pierre.....	3	100 " —; 100" de sucre brut
17 Perruquiers.....	2	15 " —; 100" de sucre brut
18 Retailleur de roues.....	1	50 "
19 Sabotiers.....	2	100 "
20 Servante domestique.....	1	100 " argent de France
21 Tailleurs.....	3	45 " — 100" —; 100" de sucre brut
22 Tanneurs.....	2	25 " — 50"
23 Thonnelliers.....	5	60 " — 100" — 150" — 300" —; 100" de sucre brut
24 Tireur de laine.....	1	100 " de sucre brut
25 Tisserands.....	3	15 " — 100"
26 Voiliers.....	2	100 " de sucre brut
27 Profession inconnue.....	4	50 " — 60" — 100" —; 100" de sucre brut

ÂGE DES ENGAGÉS CANADIENS DE 1915 À 1941

LA FROCHELLE. M. Soudard



LISTE DES ENGAGISTES DE 1715 A 1741

ÉNUMÉRATION DES ENGAGISTES	LEUR EFFORT AU COURS DES ANNÉES														TOTAUX DIVERS
	1715	1716	1717	1718	1722	1723	1724	1725	1726	1727	1731	1732	1736	1738	
A. — ARMATEURS — GENS D'AFFAIRES															
1° Dame Marguerite BOUAT, veuve du Sieur Antoine Pascaud, banquier, propriétaire des navires: "La Providence", capitaine GAILLARD et "L'Heureux Retour", capitaine CAILLAUD.....			6												6
2° Charles DESCHAMBEAU escuyer, Sieur DE FLEURY, propriétaire de la "Sirene" de La Rochelle, capitaine FRANÇOIS.....		1													1
B. — CANADIENS															
1° M ^e François BOUAT, capitaine du Roy, lieutenant général de la Prévosté de Montréal.....		1	1												2
2° S ^r FLEURY DE LA GORGANDIÈRE, négociant demeurant en Nouvelle France.....		1			5	2	2								10
3° S ^r François FOUCHER, négociant demeurant à Québec.....									1	1					1
4° DE LA GARENE PATOUR, demeurant à Nihaniche, Isle Royale.....									1						1
5° Joseph JUCHEREAU, escuyer, sieur du CHESNAY, seigneur de Beauport.....	1														1
6° Jacques RICHART, receveur de Monseigneur l'Amiral en Canada.....				1											1
7° Richard TESTU, demeurant à Québec.....										1					1
C. — CAPITAINES DE NAVIRES															
1° Sieur Guillaume BERTRAND, capitaine de "La Fille Unique" de La Rochelle.....		3													3
2° Sieur Pierre BONFILS, capitaine de "La Marie-Joseph".....						2									2
3° Sieur Pierre DAVID, capitaine du "Cheval Marin" de La Rochelle.....				1											1
4° Sieur DELINO DE DOLMON, capitaine du "Brillant" de La Rochelle.....													3		3
5° Sieur DUFAY, capitaine de "La Providence" de La Rochelle.....	4														4
6° Sieur Jacques DUPEUX, capitaine du "Où".....														2	2
7° Sieur François GAILLARD, capitaine de "La Providence" de la Rochelle (1716—1718); du "Comte de Toulouse" en 1722.....	2		3	1											6
8° Sieur François NOLLEAU, capitaine de "La Rayne des Anges" de La Rochelle.....										1	3				4
9° Chevalier POTHIER DE COURCY, commandant "La Mutine" de la Rochelle.....				3											3
10° Sieur Jean SAVIGNEAU, capitaine du "Sarcès" de La Rochelle.....			1												1
11° Sieur Bernard VEYRÈS, capitaine de "L'Heureuz" de Bayonne.....	3														3
D. — COMPAGNIES															
1° Compagnie de l'Isle Saint Jean.....					24	13									37
Sieur CHARLES DESCHAMBAULT FLEURY, Directeur de Messieurs les Intéressés de la Compagnie de l'Isle Saint Jean, à La Rochelle.....															
	8	8	8	7	26	20	2	2	1	2	1	3	3	2	93

TABLEAU NO 6

DESTINATIONS CANADIENNES DES ENGAGÉS DE 1715 A 1741

La Rochelle, M^e Soullard

DESTINATIONS	AU COURS DES ANNÉES														TOTAUX DIVERS	
	1715	1716	1717	1718	1722	1723	1724	1725	1726	1727	1731	1732	1736	1738		
A — CANADA																
1° En général.....	3	6	7	7	3	4					1	3	3	2	39	57
2° Beauport.....	1														1	
3° Montréal.....		1	1												2	
4° Québec.....	4	1			1	3	2	2		2					15	
B — ISLES DU GOLFE																
1° Ile St-Jean.....					22	13									35	36
2° Ile Royale.....									1						1	
	8	8	8	7	26	20	2	2	1	2	1	3	3	2	93	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES ENGAGÉS CANADIENS
DE 1715 À 1741

AGET	Louis.....	21. 4. 1717
ASCHENDEAU	François.....	20. 5. 1715
BALLERE	Bertrand.....	28. 2. 1725
BARON	Jacques.....	14. 6. 1716
BAUCHART	Jean.....	14. 4. 1722
BENOIST	Joseph.....	11. 6. 1715
BLATEAU	Etienne.....	3. 4. 1723
BLUTEAU	Pierre.....	22. 5./1736
BORDIER	Jean.....	16. 3. 1722
BORDIER	Mathieu.....	23. 2. 1722
BORY	André.....	8. 4. 1722
BRIDIE	Jacques.....	12. 3. 1723
BRISSON	Pierre.....	20. 4. 1723
BROSSARD	René.....	24. 5. 1723
BURON	Jacques.....	24. 3. 1722
BUSSIERE	Jacques.....	15. 5. 1717
CARTIER	Pierre.....	4. 5. 1718
CHARDISSON	Maurice.....	23. 5. 1732
CHARTIER	Jacques.....	24. 3. 1722
DANY	Charles.....	7. 5. 1723
DAUNAS	Jean.....	1. 4. 1722
DAVID	Pierre.....	14. 4. 1722
DAVOINE	Pierre.....	18. 5. 1717
DEGOUAI	Jacques.....	24. 3. 1722
DELAFONS	Jean.....	15. 2. 1723
DELAGE DAMON	Jean.....	15. 2. 1723
DELAGE DAMON	Louis.....	1. 3. 1723
DELALANDE	Michel.....	12. 3. 1722
ERNAY	Michel François.....	5. 3. 1722
FREMEIN	Joseph.....	12. 6. 1715
GASTARD	Pierre.....	20. 4. 1723
GATINEAU	Elizabet.....	3. 5. 1722
GAUTHIER	Pierre.....	9. 5. 1724
GENETEAU	Louis.....	18. 5. 1717
GIRARD	René.....	3. 5. 1718
GONIER	Jean.....	9. 5. 1718

GORICHON	Jean.....	23. 2. 1723
GUIE	François.....	22. 5. 1732
GUIRNEAU	Jean Louis.....	12. 6. 1715
HAIÉ	Jean.....	15. 2. 1723
HERAULT	Jacques.....	16. 5. 1716
HUART	Jean.....	14. 4. 1722
HUBERT	Antoine.....	23. 5. 1732
HUE	Pierre.....	6. 3. 1722
HUREL	Claude.....	24. 5. 1717
JALLAN	Jean.....	23. 2. 1722
JOURDAIN	Jean.....	4. 5. 1718
LAFOND	Germain.....	7. 5. 1723
LAFFOND	Arnaud.....	8. 6. 1718
LAINÉAU	François.....	28. 5. 1738
LALAGUE	Joseph.....	28. 2. 1725
LAVAUT	Pierre.....	3. 5. 1727
LEBOU	Jacques.....	1. 3. 1723
LESPINAY	Jullien.....	1. 4. 1715
LESTEVRE	Jean.....	19. 5. 1723
LESTREN	Jacques.....	27. 4. 1718
LEVAHY	Claude.....	31. 3. 1722
MADET	Jacques.....	6. 3. 1722
MANAN	Léonard.....	5. 6. 1731
MARTINEAU	Fulgent.....	8. 4. 1723
MERME	Jean Croisé.....	12. 4. 1723
MESTAY	Pierre.....	21. 5. 1717
MEUNIER	Jean.....	12. 3. 1722
MICHEL	Jacques.....	25. 4. 1716
MICOU	Jacques.....	10. 3. 1722
MOREAU	Nicolas-François.....	27. 4. 1716
NAUDIN	François.....	14. 6. 1716
NEAU	Antoine.....	20. 3. 1723
NIOCHE	Jean.....	13. 3. 1722
OLLIVIER	François.....	14. 3. 1722
PEPIN	Nicolas.....	14. 4. 1722
PERROTIN	François.....	4. 3. 1727
PLANTEVIGNE	Louis.....	12. 1. 1724
PROVOST	Jean.....	13. 3. 1723

RABALLET	Jean.....	20.5.1715
RATINEAU	Pierre.....	16.3.1722
REAX	Mathurin.....	18.5.1716
RENAUDIN	Pierre.....	25.4.1716
RIDORE	Louis.....	27.2.1722
RIFFAULT	Jean.....	28.8.1726
ROLLET OU ROUET	Jean.....	8.4.1722
RONDRAILH	Pierre.....	18.5.1736
ROSNAY	Charles.....	29.5.1716
ROTTE	François.....	12.4.1723
ROUHAULT	Pierre.....	6.3.1722
ROUJAS	Jacques.....	28.5.1738
ROUZEAU	Jacques.....	3.5.1718
ROZE	Pierre.....	11.5.1717
SERCE	Louis.....	16.4.1717
SIMON	Pierre.....	22.5.1736
TEXIER	Pierre.....	18.6.1715
TOUCHARD	Jacques.....	12.2.1723
TOUSSAINT	Jean.....	20.5.1715

93 engagés pour le Canada sur total de 408 partants, soit 22.79%

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ENGAGEMENTS

1715

- 1.4.1715 — A Joseph JUCHEREAU escuyer, sieur du Chesnay, seigneur de BEAUPORT demeurant ordinairement aud. lieu en la Nouvelle-France s'engage pour 3 ans à 120 livres argent de France par an, nourry logé, passage (Soullard, notaire à la Rochelle).
JULLIEN LESPINAY dit SAINT PAUL, homme de service natif de la paroisse de Ciral, evesché de Dol en Bretagne, 27 ans, de taille moyenne et poil noir, Signe: LEPINEY.
- 20.5.1715 — A Bernard VEYRÈS, commandant le navire "*L'Heureux*" de Bayonne, s'engage à aller au Canada pour 3 ans, nourrys logés, entretenus à la manière des engagés, à raison de 50 livres par an, argent du pays, (Soullard notaire à La Rochelle).
JEAN TOUSSAINT, retailleur en roues, natif de Suiray en Poitou, âgé de 20 ans, qui ne signe.
FRANCOIS ASCHENDEAU, laboureur natif de T... en Poitou, âgé de 18 ans, qui ne signe.
JEAN RABALLET, garçon de service, natif de Mont Dord en Périgord, âgé de 18 ans, qui ne signe.
A Dufay, capitaine de "*La Providence*" de la Rochelle s'engagent pour Québec au Canada, pour 3 ans nourrys, logés, entretenus à la manière des engagés à raison de 50 livres par an (Soullard, notaire La Rochelle).

11. 6. 1715 — JOSEPH BENOIST, chirurgien, natif de la paroisse de Férière, province de Sens, âgé de 16 ans, qui signe.
12. 6. 1715 — JEAN LOUIS GUIRNEAU, natif de Saint Macquaire en Gascogne, âgé de 18 ans, qui signe.
JOSEPH FREMEIN, tanneur, natif de Saint Laurent de Paris, âgé de 19 ans, qui ne signe.
18. 6. 1715 — PIERRE TEXIER, farinier, natif de la paroisse du Val, évêsché du Mans, âgé de 19 ans, qui ne signe.

1716

- Au sieur Guillaume Bertrand, capitaine de "*La Fille Unique*" de la Rochelle s'engageant pour le Canada ou les Isles d'Amérique, pour 3 ans, nourrys, logés, vestus à la manière des engagés passage aller seulement, à raison de 300 livres de sucre pour les trois ans (Soullard, notaire à La Rochelle).
25. 4. 1716 — PIERRE RENAUDIN, garçon de service, natif de Cognac, âgé de 18 ans, qui ne signe.
JACQUES MICHEL, natif de Mortagne, âgé de 15 ans qui ne signe.
27. 4. 1716 — NICOLAS FRANCOIS MOREAU, garçon de service, âgé de 16 ans, natif de Saint Barthélémy, qui ne signe.
A Charles Deschambeau escuyer, sieur de Fleury, demeurant à la Rochelle, propriétaire de "*La Sirene*" de La Rochelle, commandée par le sieur François s'engage pour Québec, pour 3 ans, aux conditions habituelles et 60 livres par an (Soullard notaire).
16. 5. 1716: — JACQUES HERAULT, garçon chirurgien, natif de Cognac, paroisse Saint Léger, 18 ans, qui signe.
Au sieur de la Gorgandière demeurant en Canada, absent, Charles Deschambault de Fleury acceptant pour luy, s'engage pour le Canada, pour 3 ans aux conditions usuelles et 75 livres par an (Soullard notaire à La Rochelle).
18. 5. 1716 — MATHURIN REAUX, boullanger, natif de Lusignac en Xaintonge, qui ne signe.
A Messire François Bouat, capitaine du Roy, lieutenant général de la prévosté de Montréal en la Nouvelle France s'engage pour le Canada pour 3 ans à raison de 150 livres par an (Soullard notaire).
29. 5. 1716 — CHARLES FRANCOIS ROSNAY, thonneller, natif de La Rochelle, âgé de 33 ans, qui signe.
A François Gaillard, capitaine de "*La Providence*" de La Rochelle, s'engageant pour le Canada, pour 3 ans aux conditions habituelles, et 60 livres par an (Soullard notaire à La Rochelle).
14. 6. 1716 — FRANCOIS NAUDIN, garçon de service, natif de Tours, âgé de 19 ans, qui ne signe.
JACQUES BARON, garçon de service, natif de Tours âgé de 18 ans, qui ne signe.

1717

- 16.4.1717 — A Jean Savigneau, capitaine du navire "*Le Succès*" de La Rochelle, s'engage pour le Canada pour 3 ans, nourry, logé, entretenu d'habits à la manière des engagés, et 25 livres par an, LOUIS SERCE garçon de service, natif de Rieux en Picardie, âgé de 20 ans, qui signe.
- 21.4.1717 — A Dame Marguerite Bouat veufve du Sieur Anthoine Pascaud, vivant marchand, demeurant à La Rochelle s'engage à s'embarquer sur *La Providence*, capitaine Gaillard, pour le Canada, pour 3 ans à 60 livres par an (Soulard notaire à La Rochelle).
LOUIS AGET, laboureur, natif de MARSILLY en Aulnis, âgé de 20 ans, qui ne signe.
- 11.5.1717 — Au Sieur François Bouat, lieutenant général à Montréal, pays du Canada en la Nouvelle France, faisant par Dame Marguerite Bouat Veuve Pascaud, s'engage pour le Canada pour 3 ans, à 60 livres par an (Soulard notaire).
PIERRE ROSE, garçon thonnellier, natif d'Angers âgé de 20 ans, qui signe.
A Dame Marguerite Bouat Veuve du sieur Anthoine Pascaud, marchand de cette ville, propriétaire du navire "*La Providence*", capitaine Gaillard, s'engagent pour le Canada pour 3 ans.
- 15.5.1717 — JACQUES BUSSIERE, cuisinier, natif de Bourdeaux âgé de 20 ans qui ne signe, à raison de 25 livres par an.
- 18.5.1717 — PIERRE D'AVOINE, boullanger natif de Pin Mas âgé de 38 ans, qui signe, à raison de 25 livres par an.
LOUIS GENETEAU, laboureur, natif d'Angoulêmes âgé de 18 ans, qui ne signe, à raison de 25 livres par an.
- 21.5.1717 — PIERRE MESTAY, laboureur, natif de la paroisse de Charné en Anjou, âgé de 22 ans, qui signe: Pierre Mestays, à raison de 60 livres par an. Voyage sur "*l'Heureux Retour*", capitaine Caillaud, propriétaire Marguerite Bouat Veuve Anthoine Pascaud, banquier, demeurant à La Rochelle.
- 24.5.1717 — CLAUDE HUREL, tanneur de courogne, natif de Paris, paroisse Saint Sulpice, âgé de 39 ans qui signe, à raison de 60 livres, voyage à bord de "*l'Heureux Retour*" capitaine Caillaud propriétaire Marguerite Bouat, Veuve Anthoine Pascaud, banquier, demeurant à la Rochelle.

1718

- A François Gaillard capitaine de "*La Providence*" de La Rochelle, s'engagent pour le Canada, pour 3 ans, à raison de 300 livres de sucre brut (Soulard notaire à La Rochelle).
- 27.4.1718 — JACQUES LESTREN ou LESTREU, voillier demeurant en cette ville, natif de Vouvan en Poitou, âgé de 18 ans, qui ne signe.
- 3.5.1718 — RENE GIRARD Tireur de laine, natif de Coulonges les Royaux en Poitou, âgé de 41 ans, qui ne signe.

3. 5. 1718 — Au Chevallier Pothier de Courcy, commandant "*La Mutine*" de La Rochelle, s'engage pour le Canada, pour 3 ans à raison de 300 livres de sucre brut pour les 3 ans (Soulard, notaire à La Rochelle). JACQUES ROUZEAU, garçon farinier, natif de Chasteau Nay en Poitou, âgé de 23 ans qui ne signe.
4. 5. 1718 — A François Gaillard, capitaine de "*La Providence*" de La Rochelle, s'engage pour le Canada pour 3 ans, à valeur de 300 livres de sucre brut (Soulard, notaire à La Rochelle). PIERRE CARTIER, tailleur, natif de Queberst (?) âgé de 38 ans qui signe. Au Chevallier Pothier de Courcy, commandant "*La Mutine*" de La Rochelle, s'engagent pour le Canada ou les Isles, pour 3 ans, à valeur de 300 livres de sucre brut (Soulard notaire à La Rochelle).
4. 5. 1718 — JEAN JOURDAN, garçon farinier natif de Vouillé en Poitou, âgé de 20 ans, qui ne signe.
9. 5. 1718 — JEAN GONIER, boulanger, natif de Honfleur, âgé de 27 ans, qui ne signe.
8. 6. 1718 — A Pierre David, capitaine du "*Cheval Marin*" de La Rochelle, s'engage, pour le Canada pour 3 ans, à valeur de 300 livres de sucre brut (Soulard notaire à La Rochelle). ARNAUD LAFFOND, garçon perruquier, natif de La Rochelle, âgé de 22 ans qui signe.

1719

1720

1721 lacune dans les documents.

1722

Au Sieur DESCHAMBAULT FLEURI, directeur de Messieurs les Intéressés de la Compagnie de l'Isle Saint Jean en cette ville, s'engagent pour l'Isle Saint Jean pour 3 ans, nourris, logés, couchés, aller et retour payés. (Soulard notaire à La Rochelle).

23. 2. 1722 — JEAN JALLAN, garçon de service, natif de Aisse, proche Limoges, âgé de 25 ans, qui ne signe, à raison de 100 livres par an. Avance de 100 livres. Rupture de contrat en cas de mariage. MATHIEU BORDIER, garçon de service natif du Bois en l'Isle de Ré, âgé de 26 ans, qui ne signe, à raison de 100 livres par an. Avance de 100 livres. Rupture de contrat en cas de mariage.
27. 2. 1722 — LOUIS RIDORE, garçon de service, natif de la Couarde en l'Isle de Ré, âgé de 23 ans, qui ne signe, à raison de 100 livres par an. Avance de 100 livres. Rupture en cas de mariage.
5. 3. 1722 — MICHEL-FRANCOIS ERNAY, garçon de service âgé de 25 ans, natif de Majenne. Province du Maine, qui signe, à raison de 100 livres par an. Avance de 100 livres. Rupture de contrat en cas de mariage.
6. 3. 1722 — PIERRE ROUHAULT, garçon cordonnier natif du (...blanc..) âge (...blanc...) qui ne signe, à raison de 100 livres par an. Avance de 100 livres. Rupture en cas de mariage.

JACQUES MADET, garçon de service, natif du (...blanc...) âge (...blanc...) qui ne signe à raison de 100 livres par an. Avance de 100 livres. Rupture en cas de mariage.

PIERRE HUE dit LAPOINTE, charpentier de gros œuvres, natif (...blanc...) âge (...blanc...) qui ne signe, nourri, logé et couché aux dépens de la Compagnie lorsqu'il travaillera à ses ouvrages particuliers mais nourriture imputée quand il sera à ses pièces, à raison de 50 livres par an. Avance de 50 livres.

10. 3. 1722 — JACQUES MICOU, garçon de service, âgé de 30 ans, natif de Pouillé en Poitou, qui ne signe, conditions usuelles.
12. 3. 1722 — JEAN MEUNIER, tailleur d'habits, natif de Limoges, 29 ans, qui ne signe, conditions usuelles.
MICHEL DELALANDE tisseran, natif de Saumur, âgé de 30 ans, qui ne signe, conditions usuelles.
13. 3. 1722 — JEAN NIOCHE, garçon de service, âgé de 23 ans natif de Clermont en Auvergen, qui ne signe, conditions usuelles.
14. 3. 1722 — FRANCOIS OLLIVIER, tisseran, natif de Sigourné en Poitou. Conditions usuelles.
16. 3. 1722 — PIERRE RATINEAU, sabotier de son mestier âgé de 40 ans, natif d'Ausageau en Poitou, qui ne signe, à raison de 300 livres. Avance de 300 livres. Rupture en cas de mariage.
JEAN BORDIER, âgé de 21 ans, natif du Bois en l'Isle de Ré, qui ne signe, conditions usuelles.
24. 3. 1722 — JACQUES CHARTIER, natif de Selle en Poitou, âgé de 20 ans, garçon de service, qui ne signe, à raison de 60 livres par an. Avance de 60 livres.
JACQUES DEGOUAI masson et tailleur de pierre natif de la ville de Rouen, âgé de 25 ans, qui ne signe. Pour le Canada à 100 livres par an. Rupture en cas de mariage.
JACQUES BURON, charon de son mestier, natif de Tours, âgé de 48 ans, qui ne signe. Pour le Canada, à 100 livres par an. Avance de 100 livres.
31. 3. 1722 — A François Gaillard, capitaine du "Comte de Toulouse", s'engage pour Québec en Nouvelle France, pour 3 ans, à 300 livres de sucre brut (Soulard notaire à La Rochelle).
CLAUDE LEVAHY, garçon de service, âgé de 19 ans natif de Lando en Allesace, qui signe: LEVAY.
Au sieur Deschambault Fleury, directeur de Messieurs les Intéressés de la Compagnie de l'Isle Saint Jean en cette ville, s'engagent pour l'Isle Saint Jean, pour 3 ans, nourris, logés, couchés, aller et retour payés (Soulard notaire).
1. 4. 1722 — JEAN DAUNAS, natif d'Aretiengai en Xaintonge, 19 ans, qui ne signe, apprentissage du mestier de sabotier sous Rastineau Sdt, 1 an à raison de 100 livres par an. Avance de 100 livres. Rupture en cas de mariage.

8. 4. 1722 — ANDRE BORY, garçon de service, natif de La Rochelle, âgé de 15 ans, qui ne signe à raison de 60 livres par an. Clause mariage.
 JEAN ROLLET ou ROUET, garçon de service natif de l'Isle de Ré, âgé de 16 ans, qui ne signe, à raison de 60 livres par an. Avance de 60 livres.
14. 4. 1722 — PIERRE DAVID, garçon cordonnier, natif de Becherel en Bretagne, âgé de 22 ans qui ne signe, à raison de 80 livres par an. Avance 80 livres. Clause mariage.
 JEAN HUART, garçon de service, natif de Landiza évêché de Bayeux, âgé de 22 ans, qui ne signe, à raison de 80 livres par an, avance de 80 livres. Clause mariage.
 JEAN BAUCHART, garçon de service, natif de Rennes en Bretagne, 17 ans qui ne signe, à 50 livres par an. Avance de 50 livres. Clause mariage.
 NICOLAS PEPIN, garçon de service natif de Taugon la Conde en Aulnis, 14 ans, qui ne signe, à 50 livres par an. Avance 50 livres. Clause mariage.
3. 5. 1722 — Au sieur Jacques Richart receveur de Monseigneur l'Amiral en Canada s'engage pour le Canada, pour 3 ans en qualité de servante domestique, à 100 livres par an, payables semestriellement en argent de France Avance de 50 livres. Libération sous remboursement (Soulard notaire à La Rochelle).
 ELIZABET GATINEAU, âgée de 20 ans, native d'Andely le Marois en Aulnis, qui ne signe.

1723

- Au sieur Charles Deschambault Fleury, directeur de Messieurs les Intéressés de la Compagnie de l'Isle Saint Jean en cette ville, s'engagent pour l'Isle Saint Jean, pour 3 ans, à 100 livres par an. Avance variable (Soulard notaire à La Rochelle).
12. 2. 1723 — JACQUES TOUCHARD, charpentier, natif de Rochefort, âgé de 21 ans, qui signe. Avance de 100 livres.
15. 2. 1723 — JEAN HAIE, garçon de service natif de Soubize âgé de 24 ans, qui ne signe. Avance de 50 livres. Le linge et les biens de l'engagé transportés à La Rochelle en cas de décès.
 JEAN DELAGE DAMON, garçon de service, natif de Soubize, âgé de 24 ans, qui ne signe. Avance de 50 livres. Clause décès.
 JEAN DELAFONS, garçon de service, natif d'Angoulesme, âgé de 27 ans, qui signe. Avance de 50 livres. Clause mariage.
23. 2. 1723 — JEAN GORICHON, garçon de service natif du Bourg St Michel, près d'Angoulesme, âgé de 25 ans, qui ne signe. Avance de 50 livres. Clause mariage.
1. 3. 1723 — LOUIS DELAGE DAMON, garçon de service natif de Soubize, âgé de 20 ans, qui ne signe, à 37 livres 10 sols par an. Avance de 37 livres, 10 sols. Clause mariage.
 JACQUES LEBOU, garçon armurier, natif de Venier en Poitou, proche Montmorillon, âgé de 25 ans, qui signe: NEBOUT, à 200 livres par an. Avance de 100 livres. Clause mariage.

12. 3. 1723 — JACQUES BRIDIE, garçon de service, natif de Fairé en Aulnix, âgé de 25 ans, qui ne signe. Avance de 50 livres. Clause mariage.
13. 3. 1723 — JEAN PROVOST, natif du bour de la Flotte en l'Isle de Ré, garçon tonnelier, âgé de 20 ans qui ne signe. Clause mariage.
20. 3. 1723 — ANTOINE NEAU, garçon boulanger, natif de Nieuil sur Lotize, diocèse de Poitiers, âgé de 19 ans qui signe, à raison de 150 livres par an. Avance de 75 livres.
20. 3. 1723 — Par Jacques Cherpentreau, vente aux intéressés de la Compagnie de l'Isle St Jean, Charles Deschambault Fleury leur directeur en cette ville, acceptant, moyennant 15.000 livres, du navire "*La Suzanne*" du port de 150 tonneaux, dont le dit Cherpentreau est capitaine, en l'état qu'il étoit lors de son désarmement au mois de décembre dernier, venant du Canada.
3. 4. 1723 — ETIENNE BLATEAU, garçon de service, 22 ans, natif de Baulieu près Loches en Touraine, qui ne signe. Avance de 50 livres. Clause mariage.
8. 4. 1723 — FULGENT MARTINEAU, garçon de service âgé de 18 ans, natif de Poitiers, paroisse Saint Didier, qui signe, à raison de 80 livres par an. Avance de 80 livres, Clause mariage.
Au sieur Fleury de la Gorgandière, habitant de la Nouvelle France, s'engagent pour Québec, pour 3 ans, à 100 livres par an, voyage à bord de "*La Marguerite*", capitaine Testu de la Richardière (Soulard notaire à La Rochelle).
12. 4. 1723 — FRANCOIS COUSIN ROTTE, garçon de service, âgé de 18 ans, natif de Erey en Savoye, qui ne signe.
JEAN CROISE MERME, garçon de service, âgé de 18 ans, natif de Beauport en Savoye, qui ne signe.
20. 4. 1723 — PIERRE BRISSON, garçon de service, âgé de 21 ans, natif du bourg de Cherbonnière en Xaintonge, qui ne signe, à raison de 80 livres par an.
PIERRE GASTARD, jardinier, âgé de 28 ans, natif du bourg de Saint Aman en Poitou, qui ne signe.
7. 5. 1723 — CHARLES DANY, garçon de service, natif de St Silvin en Anjou, âgé de 23 ans, qui signe.
Au sieur Deschambault Fleury, directeur de Messieurs les Intéressés de la Compagnie de l'Isle Saint Jean en cette ville, s'engage pour l'Isle Saint Jean pour 3 ans, à 100 livres par an. Avance de 50 livres. Clause mariage. (Soulard, notaire à La Rochelle).
GERMAIN LAFOND, garçon cuisinier, âgé de 20 ans, natif de Murpoix, qui ne signe.
Au sieur Pierre Bonfils, commandant la "*Marie Joseph*", s'engagent pour le Canada, pour 3 ans à raison de 300 livres de sucre brut, payables en espèces ayant cours au Canada (Soulard, notaire à La Rochelle).
19. 5. 1723 — JEAN LESTEVRE ou LESTEIRE, masson, natif de Limoges, âgé de 37 ans, qui ne signe.

24.5.1723 — RENE BROSSARD, jardinier, natif de Lamotte en Poitou, âgé de 26 ans, qui ne signe.

1724

Au sieur Fleury de la Gorgendière, habitant de la Nouvelle France, absent le sieur Charles Deschambault Fleury, son frère, présent et acceptant pour luy, s'engagent pour le Canada, pour 3 ans (Soulard, notaire à La Rochelle).

12.1.1724 — LOUIS PLANTEVIGNE, garçon de service, natif de la paroisse de Sainte Marie en l'Isle de Ré, âgé de 22 ans, qui ne signe, à raison de 135 livres par an. Avance de 67 livres dix sols.

9.5.1724 — PIERRE GAUTHIER, garçon tailleur d'habits, natif du bourg de la Motte Sainte Nerais en Poitou, âgé de 18 ans, qui ne signe, à raison de 45 livres par an, voyage à bord "*La Marguerite*" capitaine Testu de La Richardière.

1725

28.2.1725 — Au sieur Fleury de la Gorgendière, demeurant à Québec, par le sieur Charles Deschambault Fleury son frère, négociant acceptant pour luy, s'engagent pour le Canada pour 3 ans, à raison de 150 livres, avance de 75 livres. Voyage à bord "*La Marguerite*" capitaine Testu de la Richardière. Passage aller et retour payé (Soulard, notaire à La Rochelle).

JOSEPH LALAGUE — Charpentier de grosses œuvres natif de Monbrabeau en Gascogne, diocèse de Condon, âgé de 25 ans, qui signe: Joseph LaLague compaignon charpentier.

BERTRAND BALLERE — Charpentier de grosses œuvres natif de Saint Léonard, diocèse de Lectoure en Gascogne, âgé de 25 ans, qui signe.

1726

28.8.1726 — Au sieur de Lagarene Patour, demeurant à Nihaniche en l'Isle Royale, absent, le sieur Allard Belin négociant demeurant à La Rochelle, acceptant pour luy, s'engage pour 1 an, à 300 livres nourri, logé, blanchi, couché. Pain et vin de France, passage aller et retour. (Soulard, notaire à La Rochelle).

FRANCOIS PERROTIN, garçon de service, natif de la paroisse de Tardière en Poitou, diocèse de La Rochelle, âgé de 22 ans, qui ne signe.

1727

3.5.1727 — Au sieur François Foucher négociant demeurant à Québec, s'engage pour 3 ans, à 60 livres par an, nourry, logé et entretenu (Soulard notaire à La Rochelle).

PIERRE LAVAUULT garçon de service, âgé de 23 ans natif de Bergerac, evesché de Sarlat, qui ne signe.

1731

5.6.1731 — Au sieur François Nollean, capitaine de la "*Rayne des Anges*" de La Rochelle s'engage, pour le Canada, pour 3 ans, à 50 livres de

sucres brut par an, nourri, logé, vestu, couché à la manière des engagés, passage aller seulement (Soulard, notaire à La Rochelle).

LEONNARD MANAN, boulanger, natif de la ville de Limoges, âgé de 25 ans, qui ne signe.

1732

23.5.1732 — Au sieur François Nolleau, capitaine de la "*Rayne des Anges*" de La Rochelle, s'engagent pour le Canada, pour 3 ans, à raison de 300 livres de sucres brut, nourri, logé, entretenu d'habits couchés, à la manière des engagés.

ANTOINE HUBERT, maître cordier demeurant à La Rochelle, âgé de 33 ans natif d'Ycelle paroisse Notre-Dame, qui ne signe.

FRANÇOIS GUIE, besson de mestier, natif de Tonnerre en Bourgogne, âgé de 35 ans, qui ne signe.

MAURICE CHARDISSON, cardeur, âgé de 20 ans, natif de Marignan en Limousin, qui ne signe.

1736

Au sieur Delino de Dolmon, capitaine du "*Brillant*" de La Rochelle, s'engagent pour le Canada pour 3 ans, à raison de 300 livres de sucres brut, nourris, logés, couchés et vestus à la manière des engagés, passage aller seul. (Soulard notaire à La Rochelle).

18.5.1736 — PIERRE RONDRAIT, thonnellier, âgé de 26 ans, natif du village de Beaumont paroisse de Criteul en Angoumois, diocèse de Saintes, qui signe: RONDRAILH.

22.5.1736 — PIERRE FRANÇOIS SIMON, volier, âgé de 18 ans, natif de Brest, paroisse de Saint Louis qui ne signe.

PIERRE BLUTEAU, masson, âgé de 28 ans, natif du bourg et paroisse de Buri en Saintonge qui ne signe.

1738

Au sieur Jean Dupeux, capitaine du "*Oui*", s'engagent pour le Canada, pour 3 ans, à raison de 45 livres pour les trois ans, nourri, logé, couché et entretenu d'habits à la manière des engagés (Soulard, notaire à La Rochelle).

28.5.1738 — FRANÇOIS LASNEAU ou LAINEAU, dit Langevin, tisserant natif de la ville de Château-Gontier, âgé de 40 ans, qui ne signe.

30.6.1738 — JACQUES ROUJAS, perruquier, natif de Bordes au Conté de Foix, âgé de 21 ans, qui signe.

NOTA — Nous avons tenu à respecter la graphie des registres originaux pour les noms de lieux et de personnes.

Marc GAUCHER,
Le Mans, France.